Noble — Contrée
COMMUNE

Noble-Contrée, le 29 août 2025

MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

****

L'administration communale de Noble-Contrée soumet à l'enquête publique, les demandes d'autorisation de construire présentées par :

Secteur Veyras :

Dossier No	:	2025-15907 *(No de consultation eConstruction : c74c225e)*
Requérant	:	Berclaz Gabriel
Auteur des plans	:	Terreaux Michel
Objet	:	pose d'une PAC air/eau extérieure
Situation	:	parcelle n° 283, plan n° 4, au lieu-dit « Muzot » (actuellement sise en zone réservée)
Coordonnées	:	2'607'993 / 1'128'262

Secteur Venthône :

Dossier No	:	2025-14043 *(No de consultation eConstruction : e8df0f71)*
Requérant	:	Emery Partenaires SA
Auteur des plans	:	Atelier d'architecture Jean-Pierre Bagnoud
Objet	:	construction de 2 villas avec PAC et panneaux solaires et démolition de la maison et du garage existant
Situation	:	parcelle n° 531, plan n° 4, au lieu-dit « Tsambau » (actuellement sise en zone réservée)
Coordonnées	:	2'606'764 / 1'128'400

Consultation : Le dossier est consultable sur la plateforme eConstruction, auprès de l'administration communale, pendant les heures d'ouverture des bureaux. Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées soit par courrier (le timbre postal faisant foi) à l'administration communale de Noble-Contrée, Av. St-François 6, 3968 Veyras, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme

noble-contree.ch